

être plus avantageuse pour l'enseignement de la lecture, nous dirons néanmoins comment on doit l'appliquer au double point de vue de la lecture et de l'orthographe absolue.

D'abord, quels signes, quelles lettres doit-on de préférence faire connaître les premières aux enfants ? Sont-ce les majuscules ou les minuscules ? Je ne crois pas que l'on doive attacher une si grande importance à donner absolument la priorité à l'une de ces deux espèces de lettres, puisque tous les Instituteurs enseignent ces deux espèces avant de passer à l'épellation. Quant au mode d'enseignement des lettres, il faut que les enfants sachent bien les quatre premières lettres avant de passer aux quatre suivantes, et qu'ils sachent très-bien ces huit premières lettres en divers sens avant de voir les autres. Puis l'on procède de la même manière pour le reste des lettres, en faisant toujours répéter celles qui sont déjà sues. On enseigne de la même manière la seconde espèce de lettres. Nous savons, par expérience, qu'il est très-avantageux d'enseigner en même temps que les minuscules les lettres manuscrites, en les comparant aux premières, avec lesquelles elles ont une ressemblance si frappante. En outre, cette connaissance des lettres manuscrites fournit à l'Instituteur un moyen d'occuper utilement les jeunes enfants, en leur faisant écrire sur l'ardoise des lettres semblables, que l'on doit toujours voir inscrites sur le tableau noir. Aussitôt les lettres de l'alphabet bien sues, il faut en rassurer la connaissance par la lecture, pendant quelques jours, des lettres diversement rangées des premières pages du syllabaire. Après quoi commence l'épellation.

Mais voici pour l'Instituteur le moment d'exercer sa patience et de se bien pénétrer du principe de ne pas enseigner trop vite ni trop tôt. Les enfants, qui selon notre méthode apprennent l'épellation par lettres, vont déjà commencer l'étude de l'orthographe ; et ils posséderont plus tard la connaissance plus ou moins parfaite de l'épellation des mots, sans égard aux règles de grammaire, selon que les principes de la lecture auront été pour eux plus ou moins bien suivis. Il arrive quelquefois que des élèves avancés, des maîtres même, connaissent et appliquent bien les règles de la grammaire, tandis que souvent ils pèchent contre l'orthographe usuelle. Nous ne croyons pas que, pour principe de ce défaut, l'on doive accuser autre chose que la mauvaise épellation à laquelle ils ont été soumis, ou le peu de temps qu'ils ont été tenus de suivre une épellation quelconque.

Voici donc comment nous désirons que l'on procède pour enseigner l'épellation.

Les enfants devront bien savoir les 4 premières syllabes des leçons à épeler, avant de passer à 4 autres suivantes qu'ils répéteront, lorsqu'elles seront sues, avec les premières ; puis ils verront successivement le même nombre de syllabes, qu'ils répètent toujours avec les 4 dernières. Pendant tout le temps qu'ils apprendront les syllabes détachées, ces enfants, à qui on aura appris à former les lettres manuscrites, s'occuperont, après la lecture, à écrire sur l'ardoise les mêmes syllabes d'épellation, que l'on devra tous les jours inscrire sur le tableau noir, et de la meilleure écriture possible.

Lorsque l'on sera rendu à l'épellation des mots, il faudra faire épeler plusieurs fois les différentes syllabes de la 1ère ligne avant de passer à la seconde. En épelant les polysyllabes, l'élève ne devra pas prononcer les mots que produirait l'assemblage des différents sons : c'est ce qu'il observera aussi longtemps que son épellation sera le plus souvent incorrecte ou chancelante. Pendant ce temps, après la lecture, les élèves doivent copier sur l'ardoise, plusieurs fois par jour, les mots de la leçon qu'ils ont lue, en les séparant par syllabes, tels qu'ils seront inscrits sur le tableau noir.

Alors on commence à faire connaître les mots que produisent les sons réunis des polysyllabes. Pour se faciliter l'étude de l'assemblage des mots, l'enfant doit, en épelant, répéter la seconde syllabe avec la première, et la troisième avec les deux premières, et ainsi de suite. Sans cette répétition absolue, on ne doit pas s'attendre à des progrès rapides dans l'enseignement de la lecture. De plus, une page de lecture, épelée avec assemblage des syllabes, doit être bien sue avant que l'on passe à la suivante.

Le maître commencera dès ce moment à exiger chaque jour, l'épellation par cœur des mots de la leçon précédente, afin de remplir plus sûrement le but d'une épellation, qui est de donner une lecture assurée et d'enseigner l'orthographe usuelle ou absolue. Mais il ne faudra pas toujours exiger des leçons parfaitement sues, car le maître peu indulgent au début d'une telle étude, découragerait l'élève et lui ferait perdre le goût de s'instruire. Que l'on soit attentif aux premiers efforts de ces jeunes enfants, à leur bonne volonté, et une émulation satisfaisante règnera constamment. Avant que l'élève commence à lire couramment, il faut qu'il sache épeler sans trop d'hésitation une page de lecture prise au hasard.

Alors le maître ne fait épeler le plus souvent qu'une fois les mots d'une phrase dont l'enfant répète plusieurs fois la lecture courante, en continuant ainsi l'épellation et la